

pour premier directeur, et que le Sauveur lui-même lui donna le Séraphin d'Assise pour père et pour protecteur.

D'autre part, la Vierge Immaculée a vu, plus nombreuses que jamais, les foules se presser à la grotte de Lourdes ; l'inauguration de la nouvelle église de St-Martin de Tours a donné un nouvel élan au culte du grand thaumaturge des Gaules ; et la patron de la Bretagne, St-Yves, — qui appartenait à notre 3e Ordre, — a été, à Tréguier où se trouve son tombeau, l'objet de solennités dignes des vieux siècles de foi et auxquelles ont pris part un prélat Franciscain et plusieurs évêques Tertiaires.

Enfin, un dernier signe d'espérance brille à l'horizon de la France, pourtant si chargé de tempêtes. C'est la glorification de Jeanne d'Arc, de Jeanne d'Arc qui, chaque jour, suscite plus de patriotique enthousiasme, plus de généreuse vénération. L'évêque de Verdun a commencé une croisade dans le but d'élever, à Vaucouleurs, une basilique qui perpétuera le souvenir des exploits de la vierge guerrière. Un autre sanctuaire doit s'élever à Domremy, le lieu de sa naissance.

L'ordre de St-François, plus que tout autre, est fier de ces hommages rendus à notre grande héroïne. Il semble résulter, en effet, des documents de l'époque, que Jeanne d'Arc était, elle aussi, une Tertiaire de St-François. Dans tous les cas, il est désormais hors de doute que les Frères Mineurs de l'Observance furent ses confesseurs, ses amis et ses défenseurs les plus fidèles ; qu'ils approuvèrent et aidèrent ses entreprises ; qu'ils acclamèrent sa mission et vengèrent sa mémoire. L'aguère encore le Rme Père Général de tout l'Ordre demandait à Léon XIII, sa canonisation.

En terminant cette première lettre, nous intéresserons peut-être nos frères du Canada en leur faisant connaître, sommairement, l'état de l'Ordre de St-François en France, à l'heure présente. Voici donc quelques chiffres et quelques détails.

*Le premier Ordre*, l'Ordre des Frères mineurs, a, en France, *neuf provinces et soixante dix-huit couvents*. Quatre de ces provinces appartiennent aux Franciscains de l'Observance, qui font profession d'observer à la lettre et dans toute sa rigueur, la règle de St-François. Les autres provinces appartiennent à la branche des Frères-mineurs capucins. — *Le deuxième Ordre*, ou l'Ordre des Clarisses, — l'Ordre de femmes le plus austère qui existe dans l'église, — compte parmi nous *trente-neuf monastères*. Les *Tertiaires vivant en communautés* ont plus de *deux cents* maisons, la plupart consacrées aux œuvres de charité.

Les *Tertiaires séculiers*, il y a une dizaine d'années, s'élevaient, en France, à près de *cent mille* ; nous ne croyons pas nous avancer en affirmant que, depuis les encycliques de